



Bulletin municipal de Cruilai

N° 6 - Juin 2022



Sommaire

- 2 - Sommaire - Votre mairie - Etat civil
- 3 - Le mot du maire Philippe CROTEAU
- 4 - 5 - Vos élus
- 6 - Un peu d'histoire : Marin MARAIS
- 7 - Encore un peu d'histoire : Le souterrain
- 8 - 10 - Évènements 2020 - 2021
- 11 - Principaux investissements pour la commune en 2020 et 2021
- 12 - Point fibre - Numérotation des habitations - Conseillère numérique
- 13 - Vivre ensemble - Gestion des déchets
- 14 -15 CRULAI, village dynamique : ses activités sportives et culturelles
- 16 - 17 - Des services de proximité pour tous - Commerçants et artisans
- 18 - Numéros d'urgence
- 19 - Lutte contre le frelon asiatique
- 19 - SMIRTOM
- 20 - Calendrier 2022 de la commune
- Annexe - Jeu concours sur le thème du patrimoine communal.



Votre mairie

Mairie de Crulai
1 rue de la Mairie
61300 CRULAI

Tel : **02 33 34 20 15**

Email : accueil@mairiedecrulai.fr

Ouverture au public :

- Lundi : 9 h - 12 h
- Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
- Jeudi : 9 h - 12 h
- Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
- Samedi : 10 h - 12 h

Découvrez notre nouveau SITE INTERNET
www.mairiedecrulai.fr

Vous pouvez contacter notre secrétaire de mairie directement sur le site en laissant votre message dans l'onglet « Contact ».

N'oubliez pas de laisser vos coordonnées téléphonique ou postale ou votre mail pour obtenir une réponse.

Pour découvrir l'actualité au jour le jour à Crulai, vous pouvez consulter la page Facebook « Gazette de Crulai ».

État civil 2020 / 2021

NAISSANCES et RECONNAISSANCES :

- ◇ 11 actes d'état civil ont été enregistrés sur la commune pour l'année 2020 et 9 en 2021.

MARIAGES :

- ◇ En raison de la crise sanitaire, aucun mariage n'a été célébré sur la commune en 2020 et un seul en 2021.

DÉCÈS :

- ◇ 11 personnes nous ont quitté durant ces deux années, dont 6 en 2020 et 5 en 2021.

Le mot du Maire

Chères Crulaisiennes, chers Crulaisiens,

Compte tenu du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu, en début d'année, nous réunir pour vous présenter nos vœux pour 2022. Avec mon conseil municipal, nous profitons de l'édition de ce bulletin pour adresser un message de soutien à toutes les personnes isolées ou touchées par la maladie ou le deuil.

L'année 2021 est achevée et elle n'a pas été celle du retour à la normale comme nous pouvions l'espérer.

Malgré tout cela, nous avons continué à travailler sur les différents dossiers :

- La finalisation de l'enfouissement des réseaux, électrique, Orange et eau potable Rue d'Arpentigny ;
- La réfection de la voirie au hameau de la Blondelière et au chemin d'Arpentigny ;
- La réfection des trottoirs de la rue de Beaulieu ;
- Nous avons commencé l'effacement des réseaux, électrique, Orange et éclairage public des rues du Clos Robinet, de la mairie et partiellement de la rue de Chambray ; les travaux sont terminés depuis la fin du premier trimestre 2022 ;
- Une antenne Orange et Free a été installée en juillet et mise en service fin septembre et ce, après plusieurs années d'attente. Quelques petits problèmes persistent encore avec Free mais ils vont se solutionner.
- Nous avons procédé à l'achat d'un terrain de 25 000 m², constructible afin de développer la commune ;
- Après avoir répondu à une proposition de l'Etat pour la création de 4 000 postes de conseillers numériques au plan national, notre commune a été retenue. Nous avons donc recruté une conseillère numérique formée et pour laquelle nous percevons 25 000 € par an, et ceci pendant 2 ans, afin d'aider au financement de ce poste. Cette personne est en mesure de vous conseiller dans vos démarches administratives, de vous initier à l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone portable ; etc... C'est un service gratuit, ouvert à tous y compris aux personnes des communes environnantes (voir page 7) ;

Bien d'autres dossiers sont à l'étude ; pour 2022, nous avons prévu de réaliser :

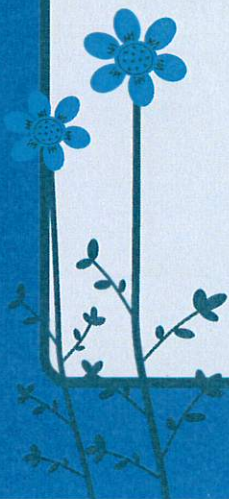
- La finalisation de l'effacement des réseaux en cours ;
- Le lancement du programme des travaux de l'église (reprise des enduits extérieurs, réparation des vitraux, entretien de la toiture) ;
- L'extension du cimetière avec la création d'un parking et d'une réserve à incendie de 120 m³ permettant la protection incendie, côté Est du bourg ;
- Suite à l'achat du terrain de 25 000 m², une étude sera effectuée par un maître d'œuvre géomètre pour réaliser l'aménagement de celui-ci en lotissement.

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, des associations, des particuliers, commerçants et artisans pour leurs participations au fleurissement, aux décorations et aux illuminations de Noël.

Merci également au personnel communal pour son investissement dans le travail ainsi que pour sa disponibilité en ces périodes difficiles. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire,

Philippe CROTEAU.



Les élus

Monsieur le Maire : Philippe CROTEAU



Monsieur CROTEAU reçoit sur rendez-vous.

Contact : 06 19 20 52 55

Permanence le samedi matin 10 à 12 h



Les Adjoints :

Pierre GOUEDARD
1er adjoint
Contact : 06 19 84 14 25



Bernadette MOLINO
2eme adjointe
Contact : 06 86 60 14 78



Les conseillers municipaux

Laurence VINÉE



Annie RENARD



Brigitte AUBERTING



Isabelle COUPRY



Gonzague de GOUSSENCOURT



Régine DEMOULINS



Serge BEAUVAIS



Céline ROGER



Évelyne LEFEVRE



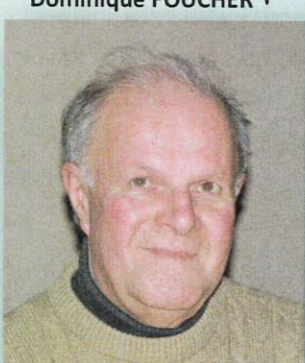
Sébastien GUILLAUME



Damien FAUVARQUE



Dominique FOUCHER †



Dominique FOUCHER conseiller municipal depuis 2014, nous a malheureusement quitté en octobre 2021.

Un peu d'histoire :

Marin MARAIS, Musicien Compositeur, 1656-1728



Dans notre village, quelques habitants se nomment MARAIS. C'est un nom répandu dans l'Orne, mais savez-vous qu'un certain Marin MARAIS, dont les parents étaient originaires de CRULAI fut très célèbre ?

Voici un indice : Le film d'Alain CORNEAU " Tous les matins du monde" lui est consacré. Il s'agit du grand musicien et compositeur Marin MARAIS dont l'instrument de prédilection était la viole de gambe (car on la tenait avec les jambes).

Il naquit à Paris le 31 mai 1656 de Vincent MARAIS et Catherine BELLANGER. Son père Vincent était né à CRULAI de Noël MARAIS et Marie DUBOYS qui étaient cordonniers rue de Beaulieu.

Bien qu'il eût 19 enfants avec Catherine DAMICOURT avec qui il vécut toute sa vie, il trouva le temps de devenir un virtuose de la viole de gambe en suivant les cours de son maître Monsieur de Sainte-Colombe.

Plus tard Lully le recruta et Marin passa une grande partie de sa vie au service de Sa Majesté Louis XIV en tant que musicien de cour. Il composa ensuite

des opéras célèbres (ALCIDE, ALCIONE...) et de nombreuses œuvres musicales.

Quelques années avant sa mort, il se retira pour cultiver son jardin et donner quelques cours. Il décèdera à 72 ans, le 15 août 1728 laissant un héritage musical admirable.

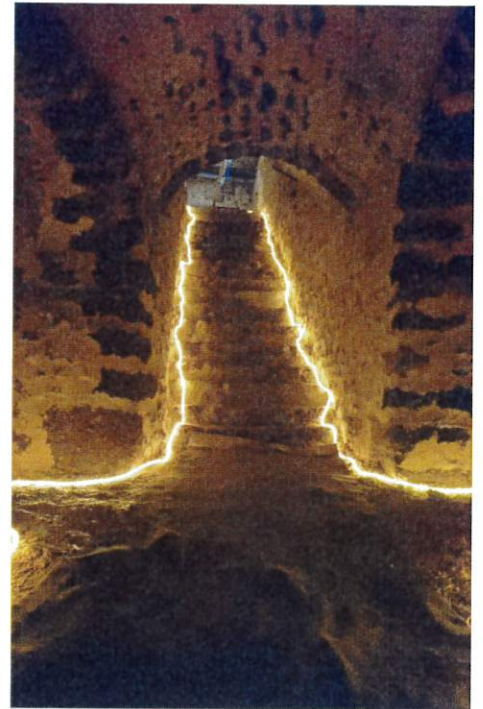
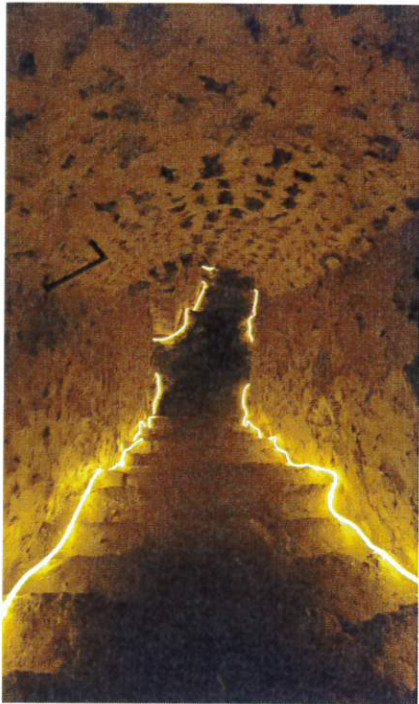
Pour plus de détails, vous pouvez lire le livre de Patrick DAUVIN : Marin MARAIS 1656-1728 musicien du ROY- Compositeur. Edition « Les Amis de Verneuil »

Rédaction : Régine DEMOULINS

Photographie : Source Wikipédia



Encore un peu d'histoire : Le souterrain



En 1910 fut retrouvé le début d'un ancien souterrain, sous le pavillon ouest. C'était un long couloir, voûté en plein-cintre, où l'on descendait par une vingtaine de marches. Au bas de l'escalier, un caveau de chaque côté ; deux marches plus bas, deux caveaux plus petits. L'entrée était secrète, située dans un petit appartement dérobé, sans fenêtre, avec une porte facile à masquer par un meuble. Lors de sa découverte, le souterrain était rempli de terre.

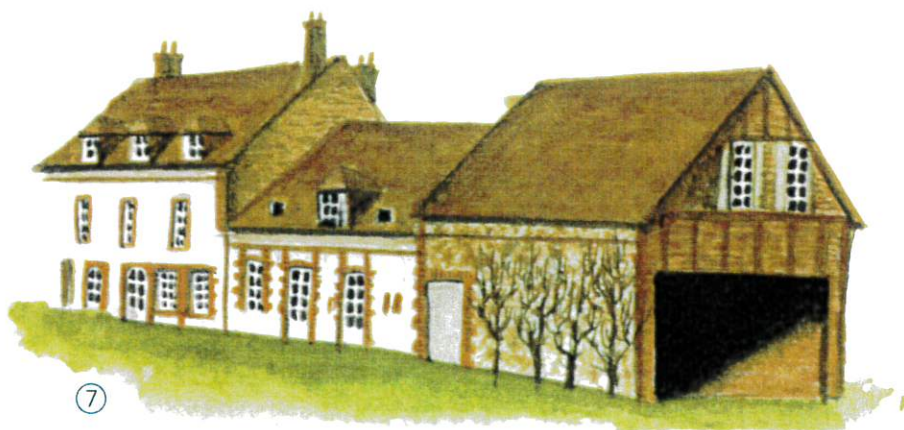
On pense que ce souterrain était connu et maudit des habitants et que ce fut peut-être le curé qui le fit combler lorsque le manoir devint presbytère.

Son entrée fut à nouveau obstruée il y a quelques années, lors de travaux. Il est probable que ce souterrain se continuait par celui qui, il y a peu, fut retrouvé sous la salle du restaurant Rozant et immédiatement comblé, pour la sécurité des lieux.

Malgré tout, on n'a jamais pu déterminer la destination du souterrain, ni ce qu'il reliait, ni à quels usages on le réservait : tombes, oubliettes, sortie dans la campagne en cas de siège, relations avec certains châteaux en période troublée, garde-manger ? ...

Les hypothèses concernant ce curieux souterrain et son histoire sont donc nombreuses... et le mystère demeure !

(D'après un document retrouvé à la mairie de Crulai.)



Quelques évènements 2020-2021 en images...

Réfection de la croix du cimetière



Inauguration des fresques de l'école, peintes par les élèves

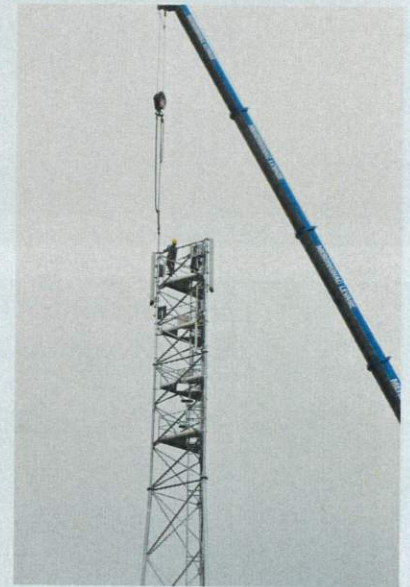


Réfection de la cuisine de la Salle Patrick de GOUSSENCOURT

Réfection de la salle des associations



Pose de l'antenne
Orange / Free



Jardin du souvenir



Commémoration du 08 mai



Travaux à l'étage de la mairie



Accueil de la Conseillère Numérique à l'étage de la mairie



Rénovation de la borne d'accueil de la mairie



Commémoration du 11 novembre



Changement à la boulangerie, M. & Mme JOUSSET succèdent à M. & Mme DHALLEWYN

La municipalité remercie M. & Mme DHALLEWYN pour les 32 années passées dans la commune de CRULAI. Pendant toutes ces années, ils ont su proposer à leur clientèle des produits de qualité et un service hors pair. Nous souhaitons la même réussite à M. & Mme JOUSSET, leurs successeurs.

Principaux investissements pour la commune :



2
0
2
0

OBJET	Montant
Vidéo projecteur avec écran motorisé	2 383,20 €
Mise aux normes de l'escalier dans un logement communal	910,00 €
2 luminaires urbains en voirie	1 401,60 €
Citerne incendie de 120 m3	14 995,20 €
10 tables et 30 chaises	2 195,16 €
Illuminations	1 851,60 €
Autolaveuse pour salle polyvalente	3 318,00 €
Défibrillateur externe	1 962,60 €
Cuisinière électrique pour salle des associations	499,00 €
Electroménager d'occasion pour salle polyvalente	1 300,00 €

OBJET	Montant
Terrain pour projet de lotissement et maison d'assistantes maternelles	73 500,00 €
Etudes pour travaux de réfection de l'église	15 175,26 €
Nouvelle borne d'accueil pour la mairie	3 838,20 €
Remise aux normes électriques d'un espace communal	1 331,28 €
Voirie et éclairage public	2 701,63 €
Intervention Telecom	5 070,64 €
Poteaux incendie (2 créations et 1 remplacement)	4 199,38 €
Standard téléphonique IP de la mairie + ordinateur conseillère numérique	4 041,55 €

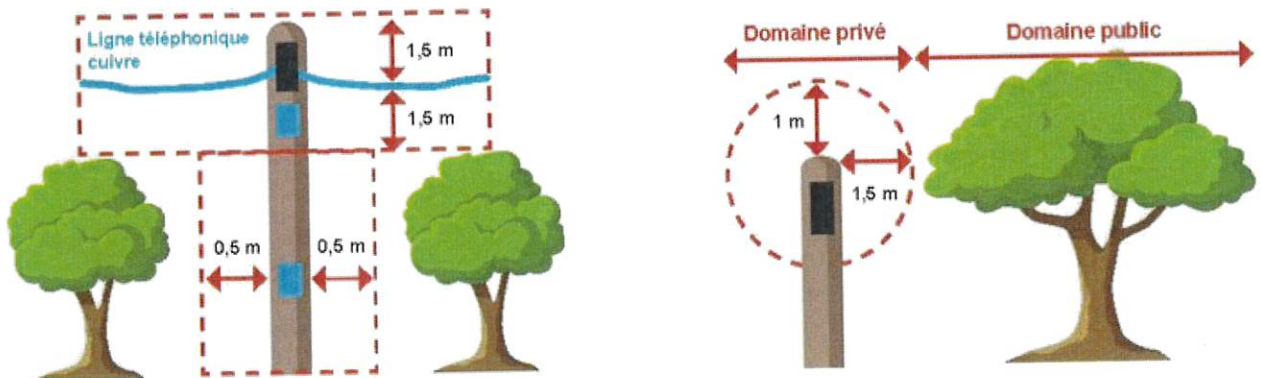
2
0
2
1

Pour information, tous les budgets de la commune sont publics et consultables en mairie ou directement sur les sites « journaldunet.com » ou « fiscalite-locale.com ».

Point Fibre

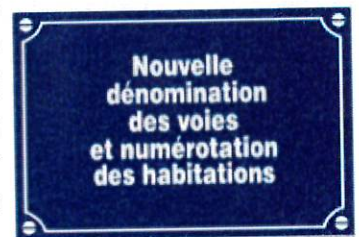
La fibre est arrivée sur la commune de CRULAI. Les propriétaires fonciers ayant des haies près des fils téléphoniques auront alors obligation de descendre leur haie à 1m50 au-dessous du niveau des fils. À défaut, une entreprise interviendra et le coût sera à la charge du propriétaire.

Informations complémentaires sur Facebook (Conseillère numérique Crulai) ou sur le site de la mairie.



Numérotation des habitations

La numérotation de chaque habitation va prochainement devenir obligatoire pour faciliter l'intervention des secours. Cela facilitera en outre les livraisons diverses. Ce long travail est en cours de finalisation et devrait aboutir d'ici la fin de l'année. L'élaboration de ce projet s'est faite en partenariat avec le département de l'Orne, CRULAI étant commune pilote pour le déploiement d'un logiciel de géolocalisation « geo.orne », qui permettra à l'avenir à chaque commune de mettre à jour les nouvelles numérotations au fil des ans, et d'être directement en liaison avec les différents organismes de secours, les impôts, la Poste, ... et le GPS.



Une Conseillère Numérique à votre service



Mathilde MASSÉ, conseillère numérique France Services, est à la disposition de toute personne pour former ou informer sur le numérique et ses utilisations, sur le secteur de CRULAI et ses alentours.

Sa permanence a lieu au 1^{er} étage de la mairie, sur rendez-vous, pour un accompagnement individuel, ou des ateliers découvertes et thématiques en petit groupe.

Toutes les missions de la conseillère numérique sont gratuites.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Contacts : mathilde.masse@conseiller-numerique.fr

Tél. : 02 52 56 94 51 / 07 57 09 46 49

Vous trouverez des informations complémentaires sur Facebook (Conseillère numérique Crulai) ou sur le site de la mairie.



Savoir vivre ensemble

Sachons bien vivre ensemble, en bonne entente et en bonne harmonie. Pour cela, quelques gestes simples à garder en mémoire, pour que chacun garde le sourire :

Nettoyer devant chez soi en enlevant les mauvaises herbes, les feuilles mortes ou la neige selon le cas
Lutter contre le bruit, c'est l'affaire de tous donc :

- * Ne pas faire de diffusions trop sonores par des appareils de radio ou autres chez soi ou sur la voie publique qui pourraient gêner les voisins
- * Ne pas utiliser de pétards, ne pas réparer ou régler des moteurs sur la voie publique.
- * Respecter les horaires suivants pour les travaux de bricolage bruyants comme tondeuses thermiques, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies ou autres :
 - de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h les jours ouvrables
 - de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
 - de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés

Gestion des déchets - SMIRTOM

Les Champs Rouges (route de l'Aigle à Crulai)

61300 Saint-Ouen-sur-Iton

Tel : 02 33 34 17 75

Des sacs gratuits (transparents et jaunes) sont disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des jours de collecte.

Les ordures ménagères, tout comme les sacs de tri sur une partie de la commune, sont collectés en porte à porte et en sacs bien fermés :

- ◆ Déposer les sacs au plus tôt la veille au soir du jour de collecte (cf calendrier du SMIRTOM).
- ◆ Les collectes habituelles se déroulent du lundi au vendredi, à partir de 7h.
- ◆ **Aussi, après 19h, tout sac non collecté doit être retiré de la voie publique sous peine d'amende.**

Horaires :

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Été : du 16 Avril au 15 Octobre

- Du lundi au samedi : 7 h 30 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : 8 h à 17 h

Hiver : du 16 Octobre au 15 Avril

- Du lundi au samedi : 7 h 30 à 17 h
- Dimanche et jours fériés : 10 h à 17 h



smirtom
région de l'aigle

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit

Seuls sont autorisés, dans le respect des bonnes pratiques :

- les brûlages liés aux activités agricoles et forestières conformément aux réglementations qui leur sont propres
- les brûlages réalisés pour l'entretien des parcs et jardins par des particuliers domiciliés en zone rurale et ayant une surface de propriété supérieure à 5000m²

En cas de non respect de la réglementation : Une contravention d'un montant de 450 euros peut être appliquée à tous contribuables.

Plus d'informations : Arrêtés préfectoraux et documentations sont accessibles sur le site Internet www.oms.gov.fr

Contact : DDT6 - Service Aménagement et Environnement - Tél. 02 33 32 50 38 / 02 33 32 41 76

CRULAI, un village dynamique !

Nombre de services et activités sont à votre disposition dans la commune. En voici une liste non exhaustive :

Des activités sportives pour tous

Tennis de table A.C.A.T.T.
Salle Patrick de GOUSSENCOURT

Contact : Dimitri BISCHOFF
Email : get31vodka@hotmail.fr



Gymnastique, association sportive
Salle Patrick de GOUSSENCOURT
le lundi de 9 h 45 à 10 h 45

Contact : Martine BONTE
Tel : 06 77 57 55 25 - 02 33 24 08 89
Email : bonte.jo@orange.fr

Pétanque, AB CRULAI - Des concours, ouverts à tous, sont organisés tous les lundis après-midi jusqu'au 4 septembre selon le planning affiché au club. *Entraînement le*

Contact : Gabriel MIARD
tél : 09 50 90 01 52
Email : abcrulai@gmail.com



Equitation
Ecurie d'Am

Tel : 02 33 24 44 93
www.ecuriesdam.com



Twirling Club Le Crulaisien

Contact : Estelle PIRET
Tél : 06 50 44 19 23
Email : twirlingcrulaisien@outlook.fr



Les vieilles roues du Pays d'Ouche

Contact : Christophe LAFOSSE-BAILLARD
06 20 02 14 63

Vous aimez la nature, vous cultiver, vous distraire, vous amuser...



Parcours de Santé
Le Bois de la Pierre

Gratuit

Groupe folklorique
Association Les Normands de Crulai

Contact : Liliane DROULIN
Tél : 06 80.32 10 52
Email : alml61@orange.fr



Groupe franco-portugais
GRUPO FOLKLORICO SAIAS DO MINHO

Contact : Maria GOMES DOS SANTOS,
Tél : 06 31 27 75 38 -
Email : gomes-dos-santos.jose@orange.fr

Maquettisme
AMO 61 Les Maquettistes de l'Orne

Contact : Didier LESCORNEZ
Tél : 06 68 23 42 26
Email : club-amo61@orange.fr



Théâtre
Association Culture et Théâtre

Contact : Yannick ANFRAY
Tél : 06 33 34 23 20

Ludothèque

Des jeux pour tous, du plus petit au plus grand, un mercredi après-midi par trimestre, (gratuit). La date de passage de la Ludothèque est affichée dans la commune. Venez nombreux !



Patrimoine

Association Crulai Archive Mémoire
et Patrimoine

Contact : Joël BUFFARD

Tél : 02 33 34.31.80

Email :

* joelbuffard@wanadoo.fr

* dauvin.patrick@wanadoo.fr

Association Sauvegarde Eglise de Crulai

Contact : Odile ESNAULT

Email : odile.croteau@orange.fr

**Vous voulez vous investir dans l'animation de la commune ou pour vos jeunes enfants ?
Rejoignez le Comité des Fêtes de Crulai ou l'Association des Parents d'Elèves :**

Comité des Fêtes

Contact : Liliane DROULIN

Tel : 06 80 32 10 52

Email : alml61@orange.fr



**Association des Parents
d'Elèves**

Contact : Delphine PANTHOU

Tel : 06 89 23 88 30

Email : apecrulaiecorceillesaspres@gmail.fr

**Vous êtes retraité, vous aimez jouer aux cartes, rencontrer des amis, faire des sorties,
le Club de l'Amitié Irai-Beaulieu-Crulai est fait pour vous !**



Club de l'Amitié Irai-Beaulieu-Crulai

Contact : Germain RUEL,

Tel : 02 33 34 27 35

Autres associations :

Amicale des chasseurs

Contact : Serge BEAUVAIS

Tel : 02 33 24 43 15



Les échos de Frévent

Contact : Hervé PETITGARS

Tel : 02 33 84 97 26

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR TOUS

Commerces, restauration, services publics, artisans, de nombreuses personnes et entreprises sont à votre service dans notre commune.

Agence Postale Communale

11 rue du Pays d'Ouche
Tél : 02 33 34 48 38

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 09H00 à 12H00 ; 16H00 à 18H30
- Mercredi : 09H00 à 12H00
- Vendredi : 09H00 à 12H00
- Samedi : 09H00 à 12H00



Boulangerie-Pâtisserie

Aux p'tites Gourmandises de Crulai

Sandra et Cédric JOUSSET
20 rue du Pays d'Ouche
Tél : 02 33 34 21 38



Epicerie Vivéco

11 rue du Pays d'Ouche
Tél : 02 33 34 23 10
Supérette-tabac, presse,
jeux Française des Jeux



Boucherie Chevaline

Sur les marchés
Didier CAZENEUVE
La Bourdinière
Tél : 02 33 34 96 15



L'Aviateur

Bar-Brasserie

11 rue du Pays d'Ouche
Tél : 06 63 62 79 44



La MAISON.fr / AGRIAL

Coopérative Agricole
Route du Pays d'Ouche
Tél : 02 33 84 25 55



Coiffure CREA'TIF

Salon Pascale BOISSET
3 rue du Perche
Tél : 02 33 34 35 38



Coiffeuse à domicile

Nathalie FILLEUL
Tél : 06 29 36 07 66

Chambres d'hôtes

de la Bourdinière
Tél : 02 33 24 70 91
ou
06 18 70 18 69



Chambres d'hôtes

Le Moulin des Lambotte
Le Pont
Tél : 06 35 44 75 53



Gîte d'AM - La BOÉ

La Boë
Tél : 02 33 24 44 93



**COMMERCANTS ET ARTISANS ET ENTREPRISES, SI VOUS VOULEZ ÊTRE RÉFÉRENCÉS
DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL, MERCI DE LAISSER VOS COORDONNÉES À LA MAIRIE.**

GAZ SERVICE
Le Buisson
Tél : 02 33 84 00 52

Contrat d'entretien chaudières gaz toutes marques, dépannage, entretien, installation

Plomberie Eric BECHÉ
3 Impasse d'Arpentigny
Tél : 02 33 34 29 48
06 16 81 30 26



Plomberie, chauffage, Climatisation
Jean-Michel POLIN
Les Châtelets
Tél : 02 33 34 14 92

Crulai Motoculture
La Julanière
Tél : 02 33 34 24 22



Garage Maréchal MP Styl'
« Les Clos »
Tél : 02 33 34 24 26



Revêtements de sol et murs
Peinture décoration
GB. DECO
Le Puits
Tél : 02 33 24 50 70



Revêtements de sol et peinture
La Peinture Crulaisienne
1 Chemin de la Beaudinière
Tél : 02 33 84 90 48

Couverture
Sylvain TURMEAU
5 route des Aspres
Tél : 02 33 24 52 35

Maçonnerie Art Pose
La Blondelière
Tél : 06 73 91 25 80 ou 06 87 97 45 65

ART Pose

REMY Florian Fils et Père

Couverture
Nicolas CALIXTE
14 rue du Perche
Tél : 06 15 03 15 30

Menuiserie - Les mètres du bois
Pascal GIRARD
4 chemin de la Beaudinière
Tél : 02 33 34 20 36 ou 06 35 37 88 16
menuiseriepascalgirard@orange.fr



Maçonnerie
SAS C.L.B. (Christophe LAFOSSE-BAILLARD)
31 rue du Perche
Tél : 02 14 20 52 26 ou 06 20 02 14 63

Etanchéité / Couverture
SAS ECL LEDUC
4 route des Aspres
Tel : 06 26 67 85 70
ecl.leduc@gmail.com



Fenêtres, stores, portes de garage
PABI
Pierre-Marie DEROUET
26 rue du Pays d'Ouche
Tel : 02 33 24 12 61



Isolation maçonnerie peinture
Jean-Nicolas FILLEUL
Bouvet
Tél : 06 22 29 20 64

Mécanique générale
N.D.E. (Normandie Découpage & Emboutissage)
Florian MESLIN
2 rue des Aspres
Tél : 02 33 24 18 76 ou 09 61 06 01 68



Travaux d'élagage
FORÊT ÉLAGAGE
34 rue du pays d'Ouche
Tél : 06 08 30 09 60

GBO (Granulation & Broyage de l'Orne)
Le Binay
Tél : 02 33 34 20 93

NUMÉROS UTILES

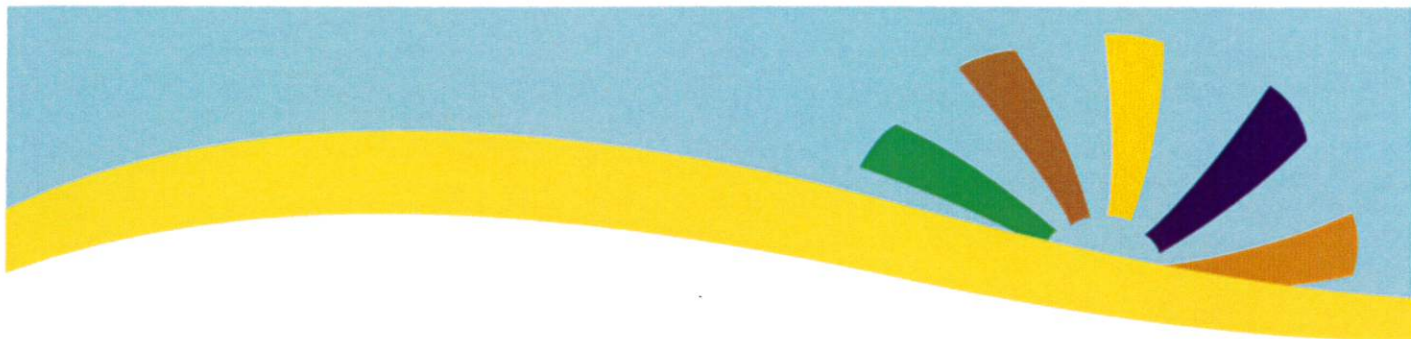
URGENCES

Appel d'urgence Européen (toutes urgences dans toute l'Union Européenne)	112
Centre Anti-Poison	02 99 59 22 22
Drogues Info service	0 800 231 313
Eaux de Normandie urgences techniques	0 969 366 266
Enfants Disparus	116 000
Enfance maltraitée (24/24)	119
ERDF urgence dépannage	0 972 675 061
Gendarmerie	02 33 84 18 10
GRDF urgence dépannage (gratuit depuis poste un fixe)	0 800 47 33 33
Police Secours	17
Pompiers	18 ou 112
SAMU (urgences médicales)	15
Samu Social	115
Sida Info Service	0 800 840 800
Tabac info service	39 89
SOS Amitié (Caen – 24/24)	02 31 44 89 89
Violence conjugale	39 19

SANTÉ

Centre Hospitalier 10 rue du Docteur Frinault 61300 L'AIGLE	02 33 24 95 95
CPAM	36 46
Pharmacies de garde (0,34 €TTC/minute, accessible 24/24)	32 37
SOS Mains Clinique du Pré au Mans (accueil 24/24)	02 43 77 57 75





LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Les nids de frelons asiatiques refont leur apparition sur le territoire.

Attention : une destruction sauvage du nid engendre un risque très élevé d'attaque massive, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids et n'engage aucune participation financière de la part du Département. Le piégeage est également fortement déconseillé car il présente un risque important pour de nombreux autres insectes et papillons. Il est donc uniquement réservé aux personnes possédant des ruches.

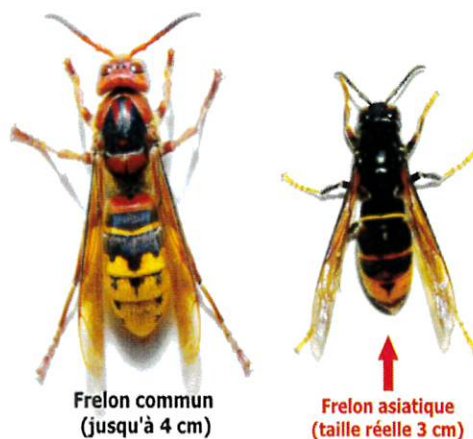
Dès le mois d'avril, une fondatrice débute la préparation de sa colonie en construisant un nid primaire dans un endroit abrité (garage, cabane, trou de mur, bord de toiture, haies...). **C'est donc au printemps et au début de l'été que les frelons asiatiques peuvent être repérés plus facilement.** Pendant l'été, la colonie peut construire un nid secondaire à un emplacement plus élevé, lorsque le site primaire devient trop étroit.

Le nombre maximum de frelons adultes dans le nid (jusqu'à 2 000 individus) est atteint en octobre puis diminue progressivement durant l'automne. Les reproductrices partent hiverner individuellement. L'ensemble de la colonie meurt l'hiver venu. Un nid vide n'est jamais recolonisé mais peut persister pendant plusieurs mois. Ils sont particulièrement visibles une fois les feuilles tombées.

Source : <https://www.orne.fr>

Lorsque vous découvrez un nid de frelons asiatiques, vous ne devez surtout pas tenter de le détruire vous-même. Signalez-le au 02 33 80 38 22 ou sur www.frelonasiatique61.fr. Cette démarche garantit l'intervention d'une entreprise ayant signé la charte des bonnes pratiques de destruction et utilisant des produits et méthodes d'élimination respectueuses de l'environnement.

En passant par cette plateforme, le Département de l'Orne participe à hauteur de 33 % à la destruction du nid de frelons asiatiques et la commune de CRULAI prend en charge un autre tiers de la facture (aide plafonnée à 50 €).



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Les rendez-vous de l'année 2022

ONT EU LIEU :

- Salon de la maquette AMO 61 2 & 3 avril
- Le concert des WAMPAS 18 mars
- La course à l'œuf (avec la participation de 25 enfants) 18 avril
- Fête des Crulaisiens 21 mai

A VENIR :

- Gala de Twirling baton 24 juin
- Concours de pétanque 1er juillet à 19h
- Messe 2 juillet à 18h30
- Fête communale avec vide greniers et animations 3 juillet
- Journées du patrimoine 17 & 18 septembre
- Bourse aux livres 2 octobre
- Repas des aînés 9 octobre
- Jazz en Ouche du 14 au 20 novembre
- Mise en place des décorations du bourg pour les fêtes de fin d'année 3 décembre



RENDEZ-VOUS POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL



Directeur de la publication : Philippe CROTEAU

Coordination et Rédaction : Brigitte AUBERTING, Régine DEMOULINS, Pierre GOUEDARD, Annie RENARD, Céline ROGER, Laurence VINÉE

Dessins réalisés par Céline et Amélie ROGER

Création graphique, mise en page, impression : Mairie de CRULAI